

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Je crois avoir informé la Chambre avant le congé de Pâques que le gouvernement fédéral avait envoyé aux provinces une communication sur la possibilité de tenir une conférence pour étudier cette question. Je ne saurais dire si toutes les réponses nous sont parvenues, mais je me renseignerai et je ferai peut-être une déclaration à la Chambre quand elles auront toutes été reçues.

[Français]

L'IMMIGRATION

LA MAIN-D'ŒUVRE AGRICOLE ÉTRANGÈRE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Réal Caouette (Villeneuve): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question à l'honorable ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration?

Le ministre a-t-il en mémoire le nombre approximatif d'immigrants jamaïquains dont il prétend avoir besoin au pays pour faire la récolte des fruits et du tabac dans le sud de l'Ontario?

L'hon. Jean Marchand (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, une fois l'entente convenue, il faut que ceux qui désirent des travailleurs jamaïquains en fassent la demande au Service national de placement. J'ignore combien feront une demande à ce Service selon les conditions annoncées à la Chambre.

[Plus tard]

[Traduction]

M. H. A. Olson (Medicine Hat): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser au ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration une question fondée sur la déclaration qu'il a faite tantôt. A-t-il pris ou prendrait-il en considération les demandes qui lui parviendront de cultivateurs d'autres régions que celle du Sud-Ouest de l'Ontario—par exemple, des cultivateurs de betteraves à sucre du Sud de l'Alberta—qui auraient besoin de main-d'œuvre supplémentaire?

L'hon. M. Marchand: Nous sommes disposés à étudier toutes demandes relatives à la pénurie de main-d'œuvre.

M. Olson: Une question complémentaire. Le Sud-Ouest de l'Ontario est-il la seule région jugée à court de main-d'œuvre agricole?

M. l'Orateur: A l'ordre. La question prête à controverse.

M. Olson: Monsieur l'Orateur, vous estimez que la question prête à controverse, mais je demandais simplement au ministre quelles sont, aux yeux du gouvernement, les régions

[M. Nielsen.]

du pays où la main-d'œuvre fait défaut actuellement. Il serait utile, il me semble, aux cultivateurs des autres régions du Canada de savoir, par exemple, si les demandes recevront ou non un accueil favorable.

L'hon. M. Marchand: Monsieur l'Orateur, je crois que des demandes ont été soumises par quelques agriculteurs de l'Alberta. Elles ont été examinées et si ces gens sont disposés à en discuter, je suis prêt à m'entretenir avec eux ainsi qu'à faire connaître au député les raisons pour lesquelles nous les avons rejetées.

M. T. S. Barnett (Comox-Alberni): Une question supplémentaire. Puis-je demander au ministre s'il a reçu une communication officielle du gouvernement de la Colombie-Britannique, concernant le recours par cette province à des ouvriers agricoles venant de la Jamaïque ou du Mexique?

L'hon. M. Marchand: Pas du gouvernement de la Colombie-Britannique, que je sache. Je puis toujours me renseigner à ce sujet. Il se peut que mon ministère l'ait reçue, mais je n'en ai pas eu connaissance.

[Français]

M. Caouette: Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire à l'honorable ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration? L'honorable ministre aurait-il reçu des demandes, par exemple, de la province de Québec, pour aider à la récolte des bleuets au Lac Saint-Jean?

[Traduction]

M. l'Orateur: A l'ordre.

M. E. Nasserden (Rosthern): Monsieur l'Orateur, j'ai une question complémentaire à poser au ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration. Le gouvernement ou le ministère acceptent-ils des demandes de main-d'œuvre agricole venant d'autre pays aussi bien que de la Jamaïque?

[Plus tard]

[Français]

L'hon. M. Marchand: Monsieur le président, nous avons limité les demandes, ou plutôt l'importation de main-d'œuvre, aux pays du Commonwealth. Maintenant, s'il y avait encore pénurie de main-d'œuvre et que nous devions aller chercher ailleurs, il n'y a pas d'atteinte au principe, car il s'agit de discuter chacun des cas, et de savoir aussi quelle est la qualité de main-d'œuvre que nous voulons obtenir. Par exemple, tout à l'heure, quelqu'un a mentionné que n'importe qui pouvait cueillir des fruits. Or, il y a certaines fonctions dans cette opération qui ne peuvent pas être faites par n'importe qui, il faut que ce soit des travailleurs spécialisés.